

Council of Europe
Conseil de l'Europe



AP/CAT (97) 83
Or. français

**ACCORD PARTIEL OUVERT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, DE PROTECTION
ET D'ORGANISATION DES SECOURS CONTRE LES RISQUES NATURELS
ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

RESOLUTIONS

**adoptées lors de la 7^e réunion des Ministres
de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs**

Monte-Carlo. Principauté de Monaco. 24-25 novembre 1997

Monte-Carlo, le 25 novembre 1997

AP/CAT (97) 83
Original français

**ACCORD PARTIEL OUVERT EN MATIERE DE PREVENTION, DE PROTECTION
ET D'ORGANISATION DES SECOURS CONTRE LES RISQUES NATURELS
ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

RESOLUTION

**adoptée lors de la 7^e réunion des Ministres
de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs**

Monte-Carlo, Principauté de Monaco, 24-25 novembre 1997

*-Résolution n° 7 "Le projet de convention euro-méditerranéenne sur le droit
humanitaire médical" **

**Résolutions adoptées à l'unanimité*

***Résolution adoptée à l'unanimité moins une voix*

RESOLUTION n° 7

SUR LE PROJET DE CONVENTION EURO-MEDITERRANEEENNE SUR LE DROIT HUMANITAIRE MEDICAL

Sur la base de la proposition présentée par Monsieur Sante CANDUCCI, Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale de la République de Saint-Marin, les Ministres demandent au Comité des Correspondants Permanents d'étudier la préparation d'un projet d'une telle Convention et de présenter un rapport à la prochaine réunion ministérielle.